



17 Juin 2022

TECHNICENTRE EN DETRESSE

Les cheminotes et les cheminots des 3 ateliers du Technicentre des Hauts-de-France subissent des tensions dans leur quotidien, des conditions de travail qui se dégradent sans cesse et des promesses non tenues.

C'est pour ces raisons que la CGT a déposé une DCI pour parler de l'organisation de travail, l'embauche des intérimaires et la revalorisation de la prime de travail.

Pour nous, pour nos collègues, nous ne pouvons rester sans rien faire : Créons les conditions pour sortir collectivement de cette spirale infernale !

Ce vendredi 17 juin 2022 nous avons été reçu en concertation par la direction du Technicentre des Hauts-de-France et les Cheminotes et les Cheminots étaient derrière nous.

Plus de 2 heures de débats, pour quoi ?

Pour la direction du Technicentre Hauts-de-France une réponse unique pour tous ces sujets : « C'EST NON ! »

La fourniture de toutes les données et des moyens nécessaires au travail sur l'organisation des ateliers :

Les fameux Groupes de Travail n'en ont que le nom et ne sont que des groupes de partage des orientations de l'entreprise. La direction l'affirme : les organisations sont de sa responsabilité, elle **n'a pas la volonté d'inclure les agents dans ses réflexions et orientations**. On constate pourtant que ce sont celles et ceux qui n'ont pas pris part aux projets qui **subissent les dégradations des conditions de travail !**

L'embauche en CDI de tous les intérimaires :

La direction se félicite du recrutement de 18 cheminot·e·s l'année dernière. Mais elle oublie de préciser le nombre de départ de l'entreprise (retraite ou démission). **Comment avoir des équipes bien dimensionnées quand l'entreprise a abandonné la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** depuis des années et que les autorisations d'embauche viennent de la DG TER à Lyon, totalement déconnectée des besoins du terrain ?

La revalorisation de la prime de travail, et une équivalence pour les collègues en CDI :

Pour la direction les Cheminot·e·s ont bien été récompensé·e·s ces dernières années **avec l'application des mesures table ronde**. Elle oublie que ces mesures sont issues de la lutte et qu'elle ne sont que la juste contreparties des contraintes du travail de nuit et du week-end et qu'elles sont la reconnaissance de la technicité des métiers du Matériel !

Donc pas d'application du GRH00131 et la revalorisation de 20 % de la prime de travail que la direction peut octroyer! Par contre, la direction réfléchit à une prime de travail objectivée sur des items pas encore définis... Afin que l'engagement de chacun soit reconnu...

Cela fait juste 3 ans que la réflexion est en cours et qu'elle était la promesse de précédents GT... et que les Cheminot-e-s ont montré particulièrement leur engagement lors de la crise COVID et pour sortir de la crise TER de 2021 !

Au sortir de cette réunion de concertation, notre constat n'est malheureusement pas positif. La direction reste arqué-boutée sur ses objectifs de rentabilité qui entraînent une dégradation des conditions de travail dans les ateliers.

Les Cheminotes et les Cheminots sont les seul-e-s capables de renverser la vapeur et faire comprendre à cette direction qu'elle est en train de scier la brancheur sur laquelle elle est assise !



AGISSONS POUR NOS DROITS



**AMIENS, CALAIS, LILLE,
ENSEMBLE, ON PASSE A
L'ACTION !**



RENFORCE-TOI!
ADHÈRE À LA CGT DES CHEMINOTS

**LE SERVICE PUBLIC SNCF EST EFFICACE
IL FAUT LE DÉFENDRE ET L'AMÉLIORER**

BULLETIN D'ADHÉSION

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____

Fonction _____
Grade _____
Position de rémunération _____
Établissement _____
Tél. _____
E-mail _____

J'ADHÈRE À LA CGT



Fédération CGT des cheminots
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 84 40
orga@cheminotcgt.fr - www.cheminotcgt.fr



Nom du secteur _____ Tél. _____
Syndicat _____
Nom du contact _____ Tél. _____
Nom du syndiqué _____

Ce coupon vous sera demandé lors de la remise de la carte officielle.

Secteur Fédéral des Cheminots d'Amiens - Secteur Fédéral des Cheminots de Lille

Technicentre Hauts-de-France : Amiens, Calais et Lille